



MRC de
L'Islet

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

ÉLECTIONS PROVINCIALES 2026

LA MRC DE L'ISLET INTERPELLE LES CANDIDATS ET CANDIDATES SUR LES ENJEUX PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

Saint-Jean-Port-Joli, le 15 septembre 2026 — Dans le cadre de ses représentations électorales, la MRC de L'Islet met de l'avant six priorités : l'accès aux services de santé et services sociaux, l'allègement réglementaire et administratif, le financement de la voirie locale et du transport collectif, le soutien à l'économie ainsi que le maintien des écoles de proximité.

Des services essentiels à rapprocher de la population

Pour fait face aux besoins importants en santé et services sociaux sur le territoire, le conseil des maires demande l'ajout de médecins et d'infirmières praticiennes spécialisées ainsi que le déploiement de cliniques mobiles (vaccination, prélèvement sanguin, etc.) sur l'ensemble du territoire. Un soutien accru au milieu communautaire est également réclamé, notamment pour la mise à niveau des installations de la Maison de la Famille de la MRC de L'Islet.

Des municipalités rurales sous pression

Les petites municipalités doivent également composer avec une lourdeur réglementaire et administrative croissante. Pour la MRC, ces exigences monopolisent une part trop importante des ressources des petites municipalités. Elle demande donc un effort d'allègement réglementaire et administratif, particulièrement pour les municipalités de moins de 5 000 habitants.

La question de la voirie locale constitue une autre préoccupation majeure. Pour la MRC de L'Islet, il est crucial de revoir le programme d'aide à la voirie locale pour tenir compte des capacités de payer des petites municipalités et de l'ampleur du réseau routier sous leur responsabilité. Un meilleur partage de l'enveloppe disponible entre les MRC est aussi souhaité.

Le transport collectif : un service essentiel en croissance

La MRC réclame en outre un financement plus équitable du transport collectif régional. Sur les 879,6 M\$ investis en transport collectif par le gouvernement du Québec en 2024, seuls 3 M\$ ont été consacrés à l'ensemble des organismes municipaux et intermunicipaux responsables du transport collectif régional et du transport adapté. Or, le taux de fréquentation ne cesse de croître. Selon le conseil des maires, une enveloppe supplémentaire d'au moins 150 000 \$ par année serait nécessaire pour répondre à la demande.

Soutenir l'économie face aux tarifs américains

Les tarifs douaniers américains affectent les exportations et les coûts de production de plusieurs entreprises manufacturières de la MRC de L'Islet. Des programmes ont été mis en place pour les aider à faire face temporairement à la situation. Les impacts de ces bouleversements économiques se feront toutefois sentir sur plusieurs années. Le conseil des maires demande par conséquent que des mesures de soutien à long terme soient prévues.

Préserver les écoles de proximité

Enfin, les élu(e)s demandent au gouvernement de soutenir le maintien des écoles menacées de fermeture sur le territoire. Pour la MRC, les écoles de proximité jouent un rôle déterminant dans l'attractivité et le maintien des services dans les communautés. Elle invite donc le prochain parti au pouvoir à revoir les critères utilisés pour déterminer l'avenir des écoles afin que les décisions tiennent davantage compte des réalités démographiques, sociales et territoriales des milieux ruraux.

À travers ces priorités, la MRC de L'Islet souhaite rappeler que les réalités rurales ne peuvent être évaluées uniquement à partir de critères conçus pour les grands centres. « Investir dans nos services, nos infrastructures et nos communautés, c'est investir dans l'avenir de notre territoire. Nous demandons des programmes plus équitables et une plus grande souplesse afin que les solutions puissent réellement être adaptées aux réalités locales et aux besoins de nos populations », résume le préfet de la MRC, Monsieur Normand Caron.

– 30 –

Information :

Frédéric Corneau
Directeur général et
greffier-trésorier
MRC de L'Islet
418 598-3076, poste 244
f.corneau@mrclislet.com

Source :

Guylaine Boucher
514 999-3662
MRC de L'Islet
g.boucher@mrclislet.com